****

**Mission**

**Référent régional Label Haie**

**Pré-requis :**

* Avoir de très bonnes connaissances techniques sur la gestion durable des haies pour être capable d’apporter des conseils sur la mise en œuvre des indicateurs
* Être en capacité de présenter le Label Haie sous toutes ses dimensions
* Avoir une expérience (ou à terme ou en cours) d’accompagner un groupe d’agriculteurs dans la labellisation
* Avoir des financements (acquis ou possibilité d’en acquérir) pour mener cette mission de référent régional
* Être à l’aise avec les outils informatiques

**Formalisation de l’engagement :**

* Feuille d’engagement pour la mission du référent régional Label Haie signée par le représentant légal de la structure
* Les coordonnées du Référent régional du Label Haie figureront sur le site internet du Label Haie

**Détail des missions :**

Objectif :

* Promouvoir et expliquer techniquement les tenants et aboutissants du Label Haie. Avoir une très bonne connaissance des indicateurs du CDC Gestion, des interprétations et du dispositif de certification
* Former de nouveaux auditeurs/animateurs Label Haie dans la région
* Accompagner le déploiement régional du Label Haie
1. **Se former pour devenir Référent régional**

Dans un objectif d’efficacité et de subsidiarité, le déploiement du Label Haie dans les territoires sera accompagné par un réseau de Référents régionaux du Label Haie. Chaque Référent régional sera formé par l’Afac-Agroforesteries. Sur le principe d’essaimage, le Référent régional pourra ainsi à son tour tenir le rôle de formateur du Label Haie à l’échelle de leur région pour les futurs animateurs du Label Haie.

* 2 jours sur le terrain, au pied des différents types de haies pour une lecture commentée et appliquée des indicateurs du cahier des charges gestion. C’est aussi un temps de prise en main de l’outil tablette pour réaliser les audits internes.
* 2 jours au bureau pour saisir dans le détail les dispositions générales du label qui explicitent les règles de certification et de contrôle pour toute entité souhaitant être reconnue conforme aux référentiels associés au schéma de certification et de contrôle Label Haie. C’est également un temps pour se former à l’outil de traçabilité du label.
* 1 jour pour se former à la plateforme de discours du Label Haie afin de présenter le label de la façon la plus adaptée à un public (agriculteur, collectivité, technicien haie, animateur PSE, …)
* 1 jour pour devenir formateur du Label Haie en vue du déploiement. C’est savoir répondre à toutes les questions que soulèvent le label (calcul du coût de certification, publics concernés, valorisations possibles, …)

Temps Référent régional Label Haie : 3 j de formation et 3 j d’intégration

1. **Interlocuteur privilégié du Label Haie en région**

Le Référent régional constitue l’interlocuteur privilégié du Label Haie pour les différent types de publics à l’échelle de la région :

* Structures souhaitant mettre en œuvre le Label Haie à l’échelle d’un territoire ;
* Groupe d’agriculteurs ou agriculteurs souhaitant se labelliser (et n’ayant pas connaissance d’OCG ou de structures locales susceptibles de les accompagner) ;
* Collectivités souhaitant s’impliquer dans la démarche (être prescripteur, s’approvisionner en bois labellisé, …) ;
* Organismes institutionnels (OFB, ADEME, Agence de l’eau, Région, …) intéressés par le Label pour la mise en œuvre de leurs politiques publiques ;
* Structures économiques intéressées pour valoriser le Label Haie.

En fonction des attentes et des besoins, le Référent régional accompagnera chacun de ces types d’acteurs dans leur démarche d’un point de vue méthodologiques et en les orientant vers les bons interlocuteurs, les dispositifs appropriés, en leur redonnant les étapes, …. avec l’objectif d’une autonomisation de la mise en oeuvre du label au sein de chaque territoire.

Dans une phase d’émergence du Label Haie, l’Afac-Agroforesteries pourra appuyer le Référent régional.

Temps Référent régional Label Haie : 6 j

1. **Sensibilisation et mobilisation des acteurs en région**

Le Référent régional sensibilise les acteurs territoriaux de la région au label à travers des réunions d’information. Cette étape de présentation détaillée des outils du label, de leurs fonctionnements et de leurs attendus permet d’identifier parmi l’ensemble des structures informées celles qui sont prêtes et capables de s’engager, à très court terme, dans la démarche de labellisation avec leur groupe d’agriculteurs-gestionnaires. Ces structures devront ensuite être accompagnée dans l’appropriation des outils du label avant de pouvoir mettre en œuvre concrètement le label sur leur territoire.

Temps Référent régional Label Haie : 2 j

1. **Transfert des compétences d’animation du Label Haie**

La mise en œuvre du Label Haie sur un territoire et l’utilisation de ses outils supports (cahier des charges « Gestion » cahier des charges « Distribution », système d’audit et méthode de notation, outil informatique de traçabilité, …) nécessitent des temps de formation adaptés.

L’accompagnement des agriculteurs dans la mise en place du Label Haie nécessite trois niveaux de compétences (relai/auditeur/animateur) qui peuvent être cumulables pour un même agent ou séparées entre plusieurs agents au sein d’une même structure ou partagée par plusieurs structure accompagnant des agriculteurs dans la certification sur un même territoire.

Le Référent régional tient le rôle de formateur pour ces différent temps de formations associés à ces trois niveaux de compétences, à destination des structures souhaitant mettre en place le Label Haie.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Degré de formation au Label Haie** | **Objet** **de la formation** | **Temps de formation** **pour l’agent** |
| **Relai** du Label Haie | **Savoir présenter le Label Haie aux agriculteurs** (connaissance théorique : les indicateurs, les étapes de certifications, le coût, les atouts, le lien avec les PSE, la FAQ, …)  | •0,5 j terrain au pied des haies du territoire PSE (sur 3 haies représentatives du territoires)•0,5 j en salle •0,5 j lecture de documents de références et de FAQ**Total : 1,5 j** |
| **Auditeur** du Label Haie **Animateur**du Label Haie | **Savoir réaliser un audit du Label Haie chez un agriculteur PSE** (connaissance pratique : savoir noter les indicateurs devant une haie, donner les conseils adaptés, savoir se servir de l’appli informatique (tablette et ordinateur), connaître le protocole d’audit, …) **Savoir accompagner un groupe d’agriculteurs / manager une OCG**(suivi des audits dans le temps, organiser des formation pour l’amélioration des pratiques, construire des partenariats ou projet pour ouvrir des débouchés économiques, …)  | •0,5 j de terrain au pied des haies du territoire PSE (voir plusieurs cas types pour voir comment s’applique le Label sur le territoire)•0,5 j utilisation appli numérique tablette et ordinateur (préparation audit), protocole audit**Total : 1 j** •1j au bureau : • - procédure de certification (fréquence des audits, gestion des écarts, …) •-appli informatique (modules agriculteur, auditeur, …)•- savoir communiquer sur le Label Haie : règlement d’usage de la marque, plateforme de discours•- étapes clés d’animation •- FAQ approfondie•O,25j de SAV**Total : 1,25 j**  |

Les formations au Label Haie comportent différents volets :

* lecture et notation des indicateurs du cahier des charges « Gestion » et principes de gestion durable associés : acquérir ou perfectionner les connaissances sur les principes de gestion durable des haies et les modalités d’application des bons gestes techniques, tels qu’attendus dans le cahier des charges du label (support : Guide de préconisation de gestion durable des haies).
* fonctionnement global du Label Haie : avoir une connaissance complète et approfondie des deux cahiers des charges (Gestion et Distribution), modalités de constitution et d’animation d’une OCG d’un fonctionnement de la procédure de contrôle (dispositions générales) (support : Livret de labellisation). Une visite au pied des haies
* utilisation de l’outil informatique du Label Haie au bureau et sur le terrain (audit interne sur tablette, préparation amont au bureau, méthode de notation, …) : maitriser l’outil informatique (interface bureau et tablette) et savoir réaliser concrètement un audit interne, de l’évaluation des résultats de coupe et de gestion à la discussion avec l’agriculteur sur les indicateurs à atteindre, par un temps d’application du label sur le terrain et de mise en situation.
* plateforme de discours du Label Haie : avoir les bons réflexes en termes de communication de la démarche pour présenter la démarche de labellisation à l’agriculteur et être en capacité de répondre aux questions. Au-delà des agriculteurs, c’est être en capacité de sensibiliser les collectivités et les entreprises territoriales au Label Haie et à la meilleure prise en comptes des enjeux qu’il contient avec les objectifs de faire évoluer leurs appels d’offres publics pour faire appel au label et d’inscrire le label dans leur politique publique et les filières locales (support : fiche type par public cible de la plateforme de discours).

L’Afac-Agroforesteries en tant qu’animateur national du Label Haie mettra à disposition l’ensemble des documents de références supports à ces formations.

Temps Référent régional Label Haie : 3 j / formation x 4 formations + 3 j de préparation = 15 j

1. **Co-construction d’une stratégie de déploiement du label Haie à l’échelle de la région**

Pour configurer un déploiement du Label Haie à l’échelle régionale, il est nécessaire de travailler en amont à la définition d’une stratégie de mise en œuvre du Label Haie dans les différents territoires. Cette stratégie déterminera :

* **l’organisation opérationnelle** à mettre en place (structures engagées, moyens humains mobilisés et création de poste dédiés, programme de formation, investissement d’équipement, nombre d’agriculteurs concernés, rôle de chaque structure, …)
* et **les moyens financiers** associés à mobiliser à court terme et à long terme (chiffrage par structure et chiffrage global, prévisionnel incluant l’entrée de nouvelles structures et de nouveaux agriculteurs, mobilisation des organismes publics, dépôt d’un dossier commun de demande de subvention, réflexion sur un modèle économique régional allant vers une autonomie financière du Label Haie)

Cette action sera menée en lien étroit avec :

* l’Afac Régionale, lorsque celle-ci est constituée
* les acteurs engagés/intéressés dans la mise en œuvre du Label Haie dans le territoire
* les partenaires institutionnels de la région pouvant jouer le rôle de prescripteurs et/ou de financeurs et lien avec les dispositifs et politiques publiques en faveur des haies (ADEME, Agence de l’eau, Région, …)

Ce déploiement régional s’effectuera de manières différentes dans chacune des régions en fonction de la structuration des acteurs et de leur volonté à porter la démarche et des opportunités financières des territoires.

Pour l’ensemble de ces étapes, le référent régional coordonnera les réflexions et la construction stratégique du déploiement régional du Label Haie, avec l’appui de l’Afac-Agroforesteries et du GT national réunissant l’ensemble des référents régionaux du Label Haie.

Temps Référent régional Label Haie : 10 j d’animation

1. **Participation au GT national Label Haie**

Le Référent régional s’engage à participer au groupe de travail (GT) national du Label Haie, animé par l’Afac-Agroforesteries, regroupant l’ensemble des Référents régionaux Label Haie de France.

L’implication du Référent régional à ce GT national Label Haie a pour objectif de :

* mettre en commun les bilans d’application du label recueillis par les différents animateurs Label Haie territoriaux ;
* faire remonter les besoins de la région : indicateurs à faire évoluer, piste de valorisation à explorer, méthodologie d’animation à mettre en place, formation aux alternatives aux mauvaises pratiques à mettre en place, …;
* partager l’expérience au sein d’un groupe de travail national – inter-région ;
* participer à l’élaboration de positionnements et de stratégies nationales pour le déploiement Label Haie (via son insertion dans différents dispositifs nationaux, le développement de filières de valorisation, de mise en place de partenariat, de portage, …).

Temps Référent régional Label Haie : 8 réunions / an x 0,5 j + 4 j de préparation amont = 8 j

*(Nom de la structure)* s’engage à être Référent régional et missionne *(nom du salarié missionné)* pour tenir ce rôle. Ce mandat de Référent régional Label Haie est renouvelé par tacite reconduction.

Date :

Signature du responsable légal de la structure :

Signature du salarié :